

Metz, le 17 janvier 2025

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : CLAUSSE Arthur
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire
9, Rue Georges Clemenceau
54310 HOMECOURT

OBJET : Aménagement d'un lotissement -Porter à connaissance EU – Avis de recevabilité

RÉF. : Dossier CASCADE n° 57-2024-00811

P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par le SIE de la Vallée de l'Orne pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant le projet de la création d'un lotissement sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création de 30 lots, pouvant accueillir environ 90 équivalents habitants.

Le projet va apporter une charge hydraulique supplémentaire de 13,5 m³/j et une charge organique supplémentaire de 5,4 kg DBO₅/j.

Le traitement des effluents est effectué à la station de Moyeuivre-Grande. Le réseau et la station sont en capacité d'accepter la charge hydraulique et organique supplémentaire.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé au SIE de la Vallée de l'Orne valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau
par intérim,



Astride ERMAN